

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/03/31-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 31 mars 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 5 mars 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Modifications de l'offre de formation (vague 2)

Le conseil d'administration approuve les demandes de modifications des structures d'enseignement concernant des diplômes nationaux vague 2.
Les modifications sont détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 26

Fait à Marseille, le 31 mars 2015

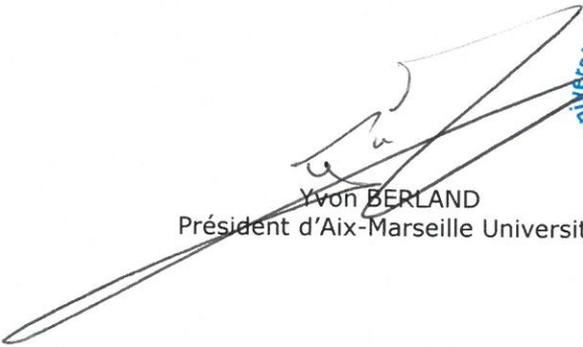

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT
(DIPLOMES NATIONAUX)
2ème vague

Avis favorable de la CFVU du 5 mars 2015 - Soumis à approbation du CA du 31 mars 2015

| Composante | Type de diplôme | Mention | Parcours-type (L) Spécialité (LP, M) | Modifications demandées | Avis de la CFVU du 5 mars 2015 |
|------------|-----------------|---|---|---|--------------------------------|
| FEG | Master | Aix Marseille Sciences Economiques (AMSE) | (M1) | <p>Une partie des modifications de cette mention "AMSE" a déjà été validée à la CFVU du 12 février 2015 <i>Pour rappel : variation totale en HETD au niveau de la mention "AMSE" : +9 (incluant les modifications adoptées en CFVU du 12 février 2015)</i></p> <p>Modifications</p> <p>Au S1, * Suppression de l'UE "Finance", * Suppression des modules des modules "Optimisation" et "Systèmes dynamiques et contrôle", * Modification du nombre de crédits de l'UE "Méthodologie" qui passe de 6 à 12 ECTS et création dans cette UE des ECUE "Statistique et économétrie appliquée avec SAS" et "Optimisation, systèmes dynamiques et contrôle", * Transfert depuis le S2 du module "Théorie des jeux" de l'UE "Analyse microéconomique".</p> <p>Au S2, * Transfert vers le S1 du module "Théorie des jeux" de l'UE "Analyse microéconomique", * Transfert depuis le M2 - S3 de la spécialité "Econométrie" du module "Séries temporelles", * Suppression du module "Macro-économétrie", modification du volume horaire du module "Base de données et logiciels" pour -12 HETD, * Dans l'élément à choix "Spécialisations 12 ECTS à choisir", création dans les listes de choix UE "Econométrie", Economie publique" et "Finance" d'une option "4 cours à choisir parmi 5" accompagnée de la création de 4 ECUE ("Gestion de projet", "Fondements statistiques de l'économétrie", "Finance" et "Asymétrie d'information en économie et finance"), la suppression de 3 modules ("Econométrie avancée", "Statistiques et probabilités" et "Economie des incitations"), le transfert de 2 modules ("Economie de l'incertain" dans l'UE "Analyse microéconomique" et "Finance internationale I", renommé en "Finance internationale", en M2 S3 spécialité "Finance"), la modification horaire du module "Base de données et logiciels" pour -12 HETD avec mutualisation dans les listes de choix et le changement d'intitulé du module "Evaluations politiques publiques I" en "Evaluations des politiques publiques".</p> | Favorable |
| FEG | Master | Aix Marseille Sciences Economiques (AMSE) | Econométrie | <p>Modifications,</p> <p>Au S3, * Dans l'UE "Cours communs" (6 ECTS), changement de l'intitulé du module "Problèmes d'économie appliquée" en "Problèmes d'économie appliquée I", suppression du module "Problèmes d'économétrie appliquée" et création de l'ECUE "Problèmes d'économie appliquée II", * Création de l'UE "Econométrie théorique I" (6 ECTS) accompagnée de la création l'ECUE "Econométrie des modèles de durée et de transition" et de l'ajout de l'ECUE "Econométrie des effets de traitement" mutualisé avec l'UE "UE 6 : Développement II" de la spécialité "Macroéconomie et développement", * Suppression de l'UE "Econométrie théorique" (9 ECTS), transfert vers le M1 - S2 du module "Séries temporelles" et vers le S4 des modules "MMG et bootstrap" et "Econométrie non-paramétriques", * Changement de l'intitulé de l'UE "Econométrie appliquée II" en "Econométrie appliquée I" avec réduction de crédits (de 9 à 6 ECTS), * Création de l'UE "Economie appliquée II" (6 ECTS) accompagnée de la création de l'ECUE "Econométrie des inégalités et de la pauvreté" et du transfert du module "Econométrie du marché du travail" depuis l'UE "Econométrie appliquée II", * Suppression de l'UE "Economie appliquée", * Création d'une UE "Modules Optionnels et professionnels : 2 cours à choisir parmi 3" (6 ECTS) constituée par les transferts depuis l'UE supprimée "Economie appliquée" des 2 modules "Politiques de l'emploi" et "Economie de la taxation" et la création de l'ECUE "Enseignements professionnalisés en économétrie".</p> <p>Au S4, * Suppression de l'UE "Inégalité et pauvreté" (3 ECTS) et de son module "Econométrie des inégalités et de la pauvreté", * Suppression de l'UE "Enseignements professionnalisés : économétrie appliquée" (3 ECTS) et de ses 2 modules "Modèle d'évaluation et de couverture en finance" et "Réseaux de neurones en économétrie", * Création de l'UE "Econométrie théorique II" (6 ECTS) et transfert depuis l'UE supprimée au S3 "Econométrie théorique" de ses modules "MMG et bootstrap" et "Econométrie non-paramétriques".</p> | Favorable |
| FEG | Master | Aix Marseille Sciences Economiques (AMSE) | Economie publique et philosophie économique | <p>Modifications,</p> <p>* Changement de l'intitulé du parcours "Analyse des politiques publiques : méthodes d'évaluation et fondements philosophiques" en "Analyse des politiques publiques et fondements philosophiques".</p> <p>Au S3, * Dans l'UE "Cours communs" (6 ECTS), changement de l'intitulé du module "Problèmes d'économie appliquée" en "Problèmes d'économie appliquée I", suppression du module "Problèmes d'économétrie appliquée" et création de l'ECUE "Problèmes d'économie appliquée II", * L'UE "Méthodes d'évaluation des politiques publiques" passe de 9 à 6 ECTS, * Suppression de l'UE "Fondements éthiques de l'intervention publique", * Création de l'UE "Approfondissement" (6 ECTS) composée du module "Economie normative et éthique sociale" de l'UE supprimée "Fondements éthiques de l'intervention publique" et du module "Economie des réseaux" de l'UE "Ouverture" supprimée au S4, * Création de l'UE "Ouverture (1 cours au choix)" (3 ECTS) composé du module "Rationalité et décision" transféré depuis l'UE supprimée "Fondements éthiques de l'intervention", d'1 cours dans les parcours "Environnement-Santé" ou "Macroéconomie et développement" et de l'ECUE "Projet de développement" mutualisé avec l'UE "UE 7 : Applications" de la spécialité "Macroéconomie et développement", * Ajout dans l'UE "Méthodes d'évaluation des politiques publiques" de l'ECUE "Econométrie des effets de traitement" mutualisé avec l'UE "UE 6 : Développement II" de la spécialité "Macroéconomie et développement".</p> <p>Au S4, * Suppression des 2 UE "Evaluation des politiques publiques appliquées" (3 ECTS) et "Ouverture" (6 ECTS), * Transfert vers l'UE "Approfondissement" créée au S3 du module "Economie des réseaux" de l'UE supprimée "Ouverture", * Création de l'UE "Enseignements professionnalisés" (6 ECTS) composée des 2 modules de l'UE supprimée "Evaluation des politiques publiques appliquées" et du module "Economie et politique du logement" de l'UE supprimée "Ouverture", * L'UE "Mémoire et stage" passe de 21 à 24 ECTS .</p> | Favorable |

| Composante | Type de diplôme | Mention | Parcours-type (L) Spécialité (LP, M) | Modifications demandées | Avis de la CFVU du 5 mars 2015 |
|------------|-----------------|---|--|--|--------------------------------|
| FEG | Master | Aix Marseille Sciences Economiques (AMSE) | Finance | <p>Modifications,</p> <p>En M2 - semestre 3,</p> <p><u>Parcours "Econométrie bancaire et financière" :</u> * Dans l'UE "Théorie et économétrie des taux de change", suppression du module "Finance internationale II" et transfert depuis le M1 - S2 du module renommé "Finance internationale", * Transfert depuis le S4 de l'UE "Anglais et informatique" (+6 ECTS), * Transfert vers le S4 de l'UE "Théorie et économétrie de l'extraction d'informations" (-6 ECTS),</p> <p><u>Parcours "Finance de marché et assurance" :</u> * Dans l'UE "Cours communs" (6 ECTS), changement de l'intitulé du module "Problèmes d'économie appliquée" en "Problèmes d'économie appliquée I", suppression du module "Problèmes d'économétrie appliquée" et création de l'ECUE "Problèmes d'économie appliquée II", * Dans l'UE "Analyse financière", suppression du module "Finance internationale II" et transfert depuis le M1 - S2 du module renommé "Finance internationale", * Transfert vers le M1 - S2, du module "Séries temporelles" de l'UE "Méthodes quantitatives en finance", * Ajout de l'ECUE "Econométrie des modèles de durée et de transition", * Changement de l'intitulé de l'UE "Finance" en "Finance de marché" et du module "Modélisation en finance" en "Modèles de la finance".</p> <p>En M2 - semestre 4,</p> <p><u>Parcours "Econométrie bancaire et financière" :</u> * Transfert vers le S3 de l'UE "Anglais et informatique" passe au S4 (-6 ECTS), * Transfert depuis le S3 de l'UE "Théorie et économétrie de l'extraction d'informations" (+6 ECTS),</p> <p><u>Parcours "Finance de marché et assurance" :</u> * Dans l'UE "Ouverture", création d'une option "1 cours au choix parmi 2" avec création de l'ECUE "Risque de crédits", * Changement de l'intitulé de l'UE "Finance appliquée" en "Actuariat".</p> | Favorable |
| FEG | Master | Economie Appliquée | (M1) | <p>Une partie des modifications de cette mention "Economie appliquée" a déjà été validée à la CFVU du 12 février 2015 <i>Pour rappel : variation totale en HETD au niveau de la mention "Economie appliquée" : -180 (incluant les modifications adoptées en CFVU du 12 février 2015)</i></p> <p>Modifications</p> <p>En S1, * Modification du nombre de crédits et du volume horaire de l'UE "Analyse des politiques publiques" (-3 ECTS), * Transfert depuis le S2 de l'UE "Economie du développement (cours)" (+3 ECTS).</p> <p>En S2, * Modification de l'intitulé de 2 UE, * Suppression de la "liste d'UE Groupe 4" dans l'élément obligatoire à choix "UE spécialité" par suppression de l'UE "Politiques et expériences (séminaire)" et transfert de l'UE "Economie du développement (cours)" vers le S1 pour une variation en HETD de -72.</p> | Favorable |
| FEG | Master | Economie Appliquée | Management et évaluation des projets et programmes publics | <p>Modifications,</p> <p>En M2, semestre 3</p> <p>* Mutualisation de l'UE "Méthodes économétriques d'évaluation" avec l'option du parcours "Aide au développement" de la spécialité "Développement des territoires"</p> | Favorable |
| FEG | Master | Management Logistique et Stratégie | (M1) | <p>Modifications</p> <p>Au S1, * Changement de l'intitulé de l'UE "Pilotage des processus / Gestion de projet" en "Pilotage des processus et projets logistiques" sans modification horaire.</p> <p>Au S2, * Changement de l'intitulé de 3 UE, * Changement de l'intitulé et du volume horaire de 3 UE pour une variation horaire totale nulle.</p> <p>Variation en HETD : 0</p> | Favorable |
| FEG | Master | Management Logistique et Stratégie | Distribution et achats | <p>Modifications</p> <p>En M2, * Changement de l'intitulé de 2 UE et de 2 éléments constitutifs d'UE sans variation horaire.</p> <p>Variation en HETD : 0</p> | Favorable |
| FEG | Master | Management Logistique et Stratégie | Logistique de soutien | <p>Modifications</p> <p>En M2, * Changement de l'intitulé de 5 UE sans variation horaire.</p> <p>Variation en HETD : 0</p> | Favorable |

| Composante | Type de diplôme | Mention | Parcours-type (L) Spécialité (LP, M) | Modifications demandées | Avis de la CFVU du 5 mars 2015 |
|-------------|-----------------|------------------------------------|---|---|--------------------------------|
| FEG | Master | Management Logistique et Stratégie | Pilotage logistique et stratégie des entreprises et des organisations | <p>Modifications</p> <p>En M2,</p> <p>* Changement de l'intitulé de 2 UE avec pour chacune une variation horaire de 48 heures CM à 45 heures CM portées par la création de 3 éléments constitutifs d'UE de 15 heures CM chacun,</p> <p>* Changement du volume horaire de 4 UE avec pour chacune une variation horaire de 48 heures CM à 45 heures CM portées par la création de 3 éléments constitutifs d'UE de 15 heures CM chacun.</p> <p>Variation en HETD : -27</p> <p>Variation en HETD au niveau de la mention "Management Logistique et Stratégie" : -27</p> | Favorable |
| ODONTOLOGIE | Diplôme d'Etat | Docteur en chirurgie dentaire | (6ème année) | <p>Mise en place de la semestrialisation des enseignements</p> <p>En 3ème cycle - cycle court</p> <p>* Changement de l'intitulé du module "Implantologie" en "Enseignement d'approfondissement : implantologie" et variation du volume horaire des 2 modules "Préparation à l'exercice professionnel" et "Enseignements multidisciplinaires" pour une variation en HETD de -41,</p> <p>* Suppression du module "Stage clinique odontologique" (-37 ECTS) pour recombinaison / scindement en 2 modules de 18 ECTS au semestre 1 et de 19 ECTS au semestre 2,</p> <p>* Les 2 modules "Stage actif d'insertion à la vie professionnelle" et "Stage de prévention et hygiène bucco-dentaire" sont mis en place au semestre 2 du troisième cycle - cycle court sans modification horaire.</p> <p>Variation totale en HETD : -41</p> | Favorable |